UNION POUR NOGENT

8 sièges
Opposition

Gilles
HAGEGE

Tiphaine
ARMAND

Frédéric
LAMPRECHT

Carole
PRADES

Dominique
TREVISAN

Isabelle
GUIMARD

Thomas
OLIVE

Marie-Christine
NUNGESSER

HOTEL DU PORT : UNE DE NOS PEPITES EN VENTE ! NOUS NOUS Y OPPOSONS FERMEMENT

La ville propose la vente de notre Hôtel du Port et les arguments avancés sont contradictoires. Alors que la vente est aujourd'hui justifiée par sa rentabilité insuffisante, la majorité rappelle à quel point il s'agit d'un produit rare ce que nous partageons ! Nous avons la chance de compter parmi notre patrimoine d'un bel hôtel 4*, en bord de Marne et nous sommes convaincus de son potentiel de valeur à moyen terme grâce aux travaux d'aménagement effectués, permettant son plein fonctionnement et des réservations presqu'un an à l'avance !

Leur décision de vendre soulève plusieurs interrogations quant à l'avenir de notre ville et mérite une réflexion plus approfondie.

Déposséder la ville d'une partie de son patrimoine : L'Hôtel du Port fait partie intégrante du patrimoine historique de Nogent. Cet immeuble, dont la valeur ne se mesure pas uniquement en termes financiers, contribue à l'identité et au caractère de notre commune.

Célérité injustifiée dans la vente : Nous déplorons la précipitation avec laquelle la ville souhaite vendre cet hôtel, sans aucun véritable acquéreur identifié. Vendre un bien d'une telle valeur, estimée à 8 millions d'euros, sans une démarche sérieuse et réfléchie d'investissement ou de redéveloppement semble précipité. Pourquoi se hâter de vendre un tel bien ?

Manque de visibilité sur le budget 2025 de la ville : Nous souhaitons attendre la présentation du budget, afin de mieux comprendre les investissements et les dépenses que la municipalité choisit d'effectuer, en particulier en regard de cette vente. Les 8 millions d'euros générés par la vente de l'Hôtel du Port auront un impact significatif sur les finances de la ville.

Compensation du manque à gagner des loyers : Actuellement, la ville perçoit environ 250 000 € par an de loyers provenant de l'Hôtel du Port, diminués de la taxe foncière. Vendre cet immeuble sans plan de compensation concret entraînerait un manque de recettes de fonctionnement récurent pour les finances municipales. Comment la ville compensera-t-elle cette perte ?

Manque de transparence et de vision à long terme : la vente de l'Hôtel du Port, qui n'est pas une vente ordinaire tant sur le plan de son emblème que du prix attendu, semble s'opérer dans un flou inquiétant. A quoi cette vente servira-t-elle concrètement ? Quels projets viendront compenser la perte de cet élément majeur du patrimoine communal et quelles en seront les retombées pour les Nogentais ?

Nous pensons comprendre que cette décision s'explique principalement par le nécessaire investissement que la Ville doit engager pour le projet du marché : **nous devons régler 45% du montant total (estimé à 38 millions) et les avances concédées par le territoire doivent être remboursées rapidement. Or, nous n'avons pas les fonds ! Ce manque de planification et d'anticipation est de plus en plus visible et inquiétant.**

Pour toutes ces raisons, la municipalité doit suspendre cette vente et reconsidérer sa décision. Une réflexion plus approfondie sur l'avenir de cet immeuble est indispensable, en concertation avec les habitants, pour garantir que les choix faits serviront véritablement les intérêts de la ville et de ses citoyens à long terme.

Gilles Hagège, Tiphaine Armand, Carole Prades, Thomas Olive et Marie-Christine Nungesser, conseillers municipaux
contact@unionpournogent